



GUIDE PRATIQUE DE L'ÉTUDIANT À BESOINS PARTICULIERS.

« *Une université pour tous* »



Année : 2025 - 2026

LA CELLULE DE LA MISSION	Page 2
DÉFINITION DU HANDICAP	Page 3
PARCOURS DE L'ÉTUDIANT	Page 4
LES AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES ET D'EXAMENS	Page 5
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	Page 6
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE	Page 7
LA VIE SUR LE CAMPUS	Page 8
L'ACCÈS AU CAMPUS	Page 9
LA PLAN DU CAMPUS	Page 10
CONTACTS UTILES	Page 11

Guide pratique de l'étudiant à besoins particuliers

SOMMAIRE



La Cellule de la Mission Handicap

CHLOE BRAHMI

Maître de conférences et chargée de mission de la Mission handicap



EVODIE CASTEL-UEVA

Cheffe du pôle réussite et
Vie étudiante



KARINE LEOCADIE

Enseignante en langues et cultures polynésiennes



VIRGINIA GODEFROY

Responsable administrative du Service des
Relations Internationales



NARUI LENOIR

Vacataire de la Mission Handicap

LA MISSION



DÉFINITION DU HANDICAP

Que dit la loi ?

La définition du handicap selon la loi du 11 février 2005 :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



LE SAVIEZ-VOUS ?

80% des handicaps sont invisibles.



LE PARCOURS

De l'étudiant à besoins particuliers

Avant l'inscription

Afin de préparer la rentrée universitaire, il est possible pour toi de demander à rencontrer la Mission Handicap. Ce sera l'occasion d'effectuer une visite du campus et de connaître les différents dispositifs que l'UPF met en place pour les étudiants à besoins particuliers.

Si tu es un étudiant primo-entrant (1ère inscription à l'université), tu peux remplir la fiche de liaison sur Parcoursup. Pour toutes questions, il t'est possible de contacter la Mission Handicap.

Durant l'inscription

La Mission Handicap t'accompagnera dans différentes démarches administratives relatives à ton inscription et te renseignera sur la procédure à suivre pour faire ta demande d'aménagements spécifiques. Elle s'assurera également que ta rentrée à l'université se déroule au mieux.

Pendant le cursus universitaire

Notre engagement pour ta réussite universitaire passe notamment par un suivi durant l'ensemble du cursus universitaire. Le service du COSIP (Centre d'Orientation, Stages et Insertion Professionnelles) sera le service référent si tu as des questions concernant ton insertion professionnelle, et la Mission Handicap est présente pour répondre à tes questions, te renseigner et te diriger vers les services compétents.



Les avantages de se déclarer

L'intérêt de faire une demande d'aménagements spécifiques rapidement après la rentrée permettra la mise en place de ces potentiels aménagements au plus tôt.

Pour te donner toutes les chances de réussir tes études

AMÉNAGEMENTS

POUR LES ÉTUDES

✓ Aménagements de l'emploi du temps

Dans certains cas, l'université peut adapter ton planning hebdomadaire en tenant compte de tes besoins.

✓ Soutien pédagogique

Des dispositifs de tutorat, dispensés par des étudiants, sont mis en place pour certaines filières. N'hésite pas à y participer !

✓ Prise de notes

En cas de besoins, l'université rémunère en qualité de preneur de notes, un étudiant de la même promotion que toi.

✓ Aides techniques

Divers équipements techniques peuvent être prêtés ou mis en place en fonction des besoins (ex. ordinateur, loupe éclairante, lampe).

POUR LES EXAMENS

✓ Majoration du temps d'épreuve

Sur demande et appréciation du médecin de prévention de l'UPF, tu peux bénéficier d'un temps supplémentaire pour toutes les évaluations du contrôle continu.

✓ L'adaptation des épreuves

Tu peux également bénéficier d'aménagements des épreuves et obtenir des aides techniques.

✓ Aides humaines

Un secrétaire d'examens (lecteurs scripteurs)

La mise en place des aménagements exige un certain délai. Aussi nous te conseillons de t'y prendre à l'avance en contactant la Mission Handicap le plus rapidement possible. Bien évidemment ces aménagements tiennent compte de l'avis du médecin.



Le monde à ta portée...

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ET LE HANDICAP



Le programme ERASMUS est-il accessible aux étudiants en situation de Handicap ?

Absolument ! Des aides supplémentaires pour les étudiants en situation de handicap sont versées en plus de la bourse « classique » et de la contribution aux frais de voyage.

Le programme prévoit une prise en charge complète des frais supplémentaires liés au handicap. Les coûts éligibles à un complément de financement peuvent être divers : hébergement spécifique, assistance d'un accompagnateur pendant le voyage, suivi médical, soutien matériel, aide à domicile ou encore auxiliaire de vie.

Il s'agit de faire en sorte que tout étudiant profite pleinement de son expérience de mobilité européenne.

N'hésite pas à consulter le site [Inclusive Mobility](#), outil en ligne de cartographie sur l'accessibilité des établissements d'enseignement supérieur mis au point par l'Erasmus Student Network (ESN).



Comment candidater ?

Prends RDV auprès du service des Relations internationales. Ils t'accompagneront dans ton projet de A à Z.

Des questions supplémentaires ?

Envoie un mail au service des Relations internationales à l'adresse suivante :

relations-internationales@upf.pf

Le handicap et la vie active

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Il est important d'envisager ton avenir professionnel bien avant la fin de tes études. Cela facilitera grandement la transition entre la vie d'étudiant et la vie active. Ainsi la Mission Handicap dans son rôle d'accompagnement peut, et à ta demande, dès le 1er contact, élaborer avec toi et par le biais du COSIP, les bases de ton projet de formation et d'insertion professionnel.



Quelles sont les opportunités de trouver un stage ou un emploi ?

Les employeurs recherchent avant tout des compétences. Ainsi n'hésites pas à postuler aux offres.



Pourquoi est-il nécessaire d'effectuer des stages ?

Le stage est un outil te permettant de te confronter à la réalité du monde du travail, d'explorer certains domaines, de mieux définir ce qui t'intéresse, d'une part, et de connaître les possibilités d'emploi d'autre part.



En quoi cela t'aiderait de faire reconnaître ton handicap auprès de ton employeur ?

Libre à toi de mentionner ou non ton handicap lorsque tu postuleras. Cependant, saches qu'il y a des aides dédiées aux personnes en situation de handicap. Par exemple, ta déclaration à la COTOREP te permet de bénéficier du statut de travailleur handicapé et de bénéficier de ces aides.



Qui peut t'aider à trouver un stage ou un emploi ?

L'Université de la Polynésie française possède un service dédié à l'orientation et à l'insertion professionnelle : le COSIP (Centre d'Orientation, des Stages et d'Insertion Professionnelle) dont les agents seront prêts à t'aider dans tes démarches.



Heures d'ouverture au public du COSIP :
du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 16h

- Bâtiment A niveau 3 (entre l'amphi A1 et A3)
- Accueil : (+689) 40803823, cosip@upf.pf



✓ LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Située sur le campus de l'université, cette cité comporte au total 72 chambres individuelles dont 4 réservées aux étudiants à mobilité réduite.

✓ RESTO U & CAFÉTÉRIA

L'université dispose d'un restaurant universitaire et d'une cafétéria accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le choix des aliments est très varié et surtout équilibré.



LA BU



Accessible aux personnes en situation de handicap, la bibliothèque universitaire offre de nombreuses ressources favorisant ainsi la réussite de chacun.



LA VIE ASSOCIATIVE

Plusieurs associations ponctuent la vie étudiante au travers de divers événements. N'hésite pas à t'engager auprès d'elles si tu souhaites t'investir dans l'amélioration de la vie du campus. De plus, cet engagement peut faire l'objet d'une bonification sur ta moyenne du semestre au travers du dispositif "Engagement étudiant".

La vie sur
CAMPUS ↑



Des bâtiments accessibles



Des ascenseurs, des bandes de circulations podotactiles et des panneaux en braille et contrastés assurent un accès facilité aux personnes en situation de handicap.

L'université compte près de 13 places de stationnement aménagées pour les véhicules des personnes à mobilité réduite. Elles se situent au plus proche des entrées principales des bâtiments.



Des sanitaires, des espaces communs et des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).



L'accès au

CAMPUS ↑

Légende		
UPF_Salles de cours	Restaurant universitaire	
Présidence	Résidence internationale + DLP	
OGT	Logements + Fare MSH-P et D	
Pôle recherche	Laboratoires	
	Parking couvert deux-roues	
		Zone de chantiers en cours dont l'accès est interdit au public.
		Livraison prévue courant 2022.
		Zone de circulation autorisée pour le passage des véhicules uniquement.



 UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE	
MASSE GENERAL UPF	
Index : G H I J K L M N O P Q R S T	
Ref. plan : UPF/DLP/Plan masse général	ECHELLE : 0 5 10
Designé par : Jean-Michel RAILLINGER	
S : 01/07/2021	Ajout projet pôle Recherche + bâtiment D7 suivant plans archi (hors réseau) + Containeur RECIF + Mise à jour plans avec localisation DAE et points rassemblements
T : 24/08/2021	Ajout DAE bdl. C + délimitation zone chantier PR1 + Modifi ESPE en INSPE

Des interlocuteurs à ton écoute

CONTACTS UTILES



Maisons des œuvres universitaires et de la Vie Etudiante

Logement / Bourses / Transports

Heures d'ouverture au public : le mardi
de 8h à 11h et le jeudi de 8h à 11h et de
13h à 16h Bâtiment A niveau 3 (entre
l'amphi A1 et A3 / en face le COSIP)

[Accueil : \(+689\) 40 80 38 23, courriel : la-
mouve@upf.pf](mailto:la-mouve@upf.pf)



Guichet d'accueil

Bâtiment A niveau R+4

Accueil : (+689) 40803823,

Heures d'ouverture au public de l'accueil
: du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00



Service sociaux et médicaux du campus

• Médecin

la-mouve@upf.pf

Mercredi de 13h à 16h à

l'Infirmierie

• Infirmierie

medical@upf.pf

Mardi et Jeudi de 8h00 à 12h00

Infirmierie

• Assistante sociale

assistante-sociale@upf.pf

Sur RDV

Mercredi de 13h00 à 17h00

Au bureau des permanences de
la MOUV'E

• Psychologue

psychologue@upf.pf

Sur RDV

1er jeudi du mois de 14h30 à 17h30

Au bureau des permanences de la
MOUV'E

This image shows a full page of a handwriting practice worksheet. It consists of multiple sets of three horizontal dashed lines spaced evenly down the page, providing a guide for letter height and placement. The background is plain white, and there are no other markings or text present.

MES NOTES

Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal dotted lines.



Hall du bâtiment A, Bureau des permanences

Mail : handicap@upf.pf
Téléphone : 40 803 935